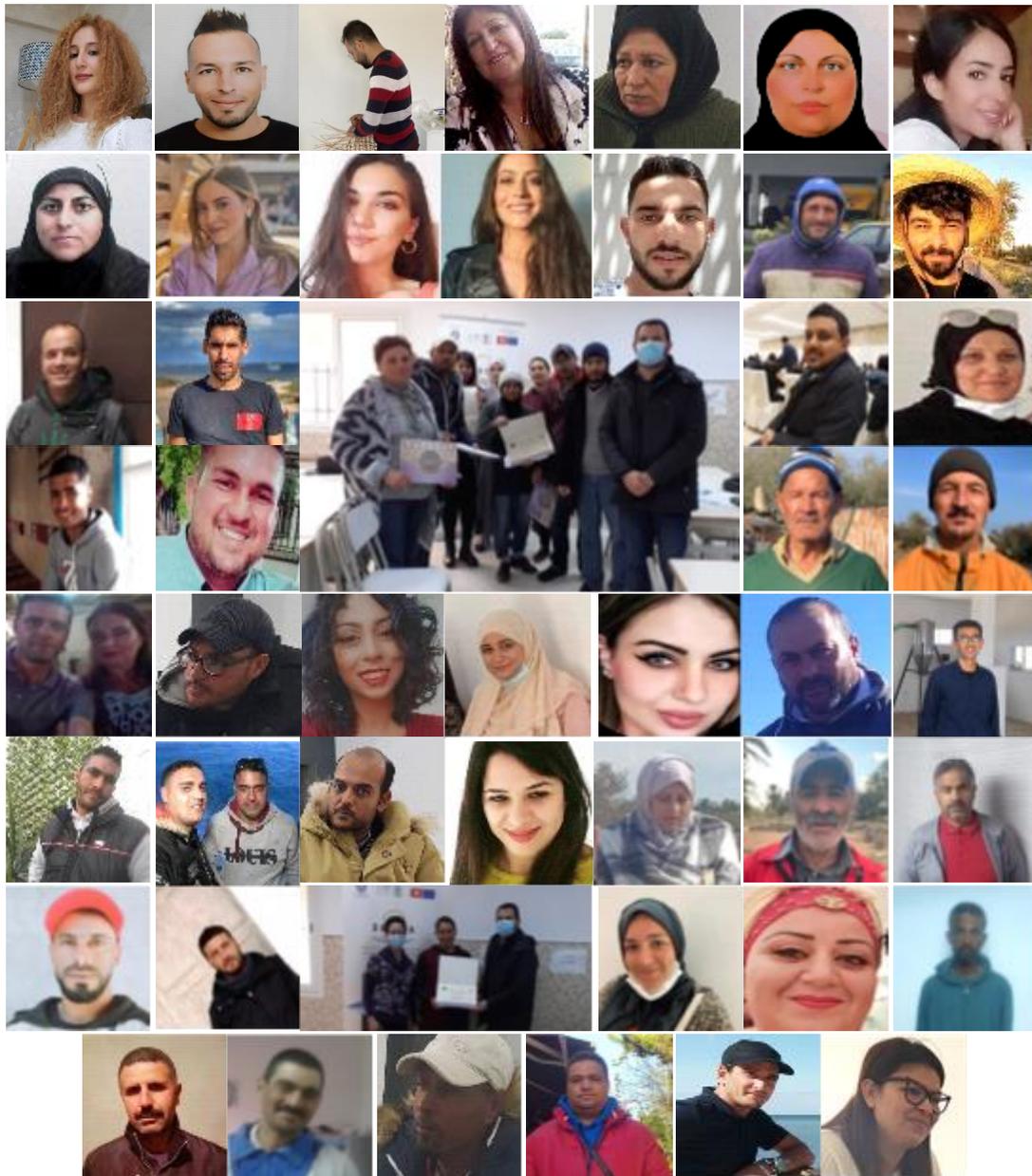


# Les territoires ruraux tunisiens ont du talent !



47 entreprises accompagnées par le projet DEVLOK  
dans la création ou le renforcement de leur activité  
sur l'archipel de Kerkennah



Ce projet est financé par  
la Délégation de l'Union  
Européenne en Tunisie



Ce projet est mis  
en œuvre par le  
CIHEAM-IAMM



Le projet DEVLOK, financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme PAP ENPARD piloté par le Ministère tunisien de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche arrive à son terme après 4 ans d'activité.

Durant cette période et tout au long d'une série d'appels à propositions, le projet a accompagné l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire de Kerkennah et le renforcement d'entreprises existantes. Cet exercice a démontré qu'il existe sur ce territoire, mais cela est vrai pour tous les territoires ruraux, **des jeunes femmes et des jeunes hommes désireux de développer leur entreprise**, d'en vivre sans avoir l'obligation de s'expatrier sur le continent ou plus loin encore. Ces acteurs expriment aussi la fierté qu'ils ont à faire vivre leur territoire, à renforcer son tissu économique et à prouver ainsi que chaque territoire, en s'appuyant sur ses forces vives et ses ressources matérielles et immatérielles et en organisant les synergies d'affaires et les solidarités, dispose d'un avenir qui lui est propre et dont il peut avoir la maîtrise.

Cette nouvelle manière de voir le développement économique ne nie pas le rôle central que continue d'avoir l'administration déconcentrée, que ce soit pour promouvoir et accompagner ce dynamisme économique local ou pour en cadrer règlementairement le développement dans le cadre d'une nouvelle gouvernance locale où chacun doit assumer ses droits et ses devoirs. En ce sens, **ces entreprises illustrent le succès du dialogue renouvelé** qui s'est établi sous l'impulsion du projet entre la municipalité, récemment installée, les administrations locales et régionales, les professionnels et leurs organisations et la société civile.

Les entreprises présentées dans ce document sont celles qui, après avoir été sélectionnées par un comité multi-acteurs, ont été accompagnées, financièrement, techniquement et administrativement, par le projet DEVLOK et qui sont aujourd'hui actives ou en passe de le devenir. **Leur diversité démontre le potentiel de création d'emplois qui existe sur chaque territoire** en lien avec ses spécificités, dans des secteurs traditionnels bien sûr, mais aussi et surtout dans des secteurs innovants ou qui renvoient aux enjeux de demain - l'économie circulaire, la dépollution des milieux naturels, les énergies et la mobilité douce, etc.

En s'appuyant sur le Plan de développement local validé par la population au démarrage du projet DEVLOK, la formulation de plusieurs stratégies de développement - la stratégie "Kerkennah plastic free", la stratégie "Tourisme vert responsable" et la stratégie "Agriculture durable" - a également permis d'inscrire de manière très concrète ces entreprises dans des ambitions à moyen et long termes de développement du territoire de Kerkennah. **Elles ne sont donc pas une finalité mais un début, un noyau auquel d'autres entreprises viendront s'agréger**, et ce ne sont pas les propositions qui manquent qui sont restées dans les cartons du projet, parce qu'elles n'ont pas été retenues par le comité de sélection, parce qu'il a été impossible de les consolider techniquement, parce que les difficultés administratives inhérentes à leur installation n'ont pu être levées, etc. A ce titre, et comme cela a été très justement dit par un participant à la conférence de clôture du projet, on peut regarder les entreprises qui aujourd'hui existent grâce au projet DEVLOK mais **il est encore plus important de considérer les entreprises qui n'ont pas pu voir le jour et d'en analyser les raisons pour aller encore plus loin**. Car oui, les territoires ruraux tunisiens ont du talent, ont des talents qui ne demandent qu'à se révéler !

Et parce que le succès vient aussi avec la renommée, nous espérons que vous penserez à ces entreprises lorsque vous chercherez des idées de cadeaux, des lieux où passer vos vacances ou des participants pour vos conférences et séminaires.

Les résultats du projet DEVLOK n'auraient pas été les siens sans la participation active et les efforts de très nombreux partenaires dont :

- Le Gouvernorat de Sfax
- La Municipalité de Kerkennah
- La Délégation de Kerkennah
- Les responsables des Groupes Locaux de développement (GLD)
- La CTV de Kerkennah
- Le Commissariat Régional de Développement Agricole de Sfax
- Le Commissariat Général de Développement Régional de Sfax
- L'Union locale de l'agriculture et de la pêche, UTAP
- Le Syndicat locale des agriculteurs, SYNAGRI
- L'Union Tunisienne de Commerce et de l'Artisanat
- Le Ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques et de la Pêche
- L'Unité de Gestion de Programme PAP ENPARD
- l'Agence des Ports et des Installations de Pêche
- L'Office de la marine marchande et des installations de pêche
- Le Commissariat Régional au Tourisme de Sfax
- l'Agence Nationale de Gestion des Déchets
- L'agence Nationale de Protection de l'Environnement
- Le Commissariat régional de la jeunesse et sports de Sfax
- L'Agence Nationale de Protection et d'Aménagement du Littoral
- Le Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche
- L'Office National de l'Artisanat
- La Fédération Tunisienne des Agences de Voyage
- L'Agence de Promotion des Investissements Agricoles
- L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
- LE Centre d'Affaires de Sfax
- l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer
- Le WWF Nord Afrique
- Le Pays Pyrénées Méditerranée
- Le GAL Est Audois
- André TRIVES, permaculteur à Elne
- la Start-up RESEACLONS

Merci à vous toutes et tous !

L'équipe du projet DEVLOK

Contacts CIHEAM Montpellier:

Jean-Paul Pellissier, directeur adjoint : [pellissier@iamm.fr](mailto:pellissier@iamm.fr)

Zied Ahmed, administrateur : [ahmed@iamm.fr](mailto:ahmed@iamm.fr)

Kamel Ellefi, coordinateur du projet : [ellefi@iamm.fr](mailto:ellefi@iamm.fr)